

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ASM-CI »

Siège Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA ZONE  
INDUSTRIELLE, Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 22 Mars 2023 reçus par Me KOFFI Yaasoua Alain, NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 04 Avril 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ASM-CI »

Objet : La Société a pour objet en tous pays mais principalement sur le territoire de la République de COTE D'IVOIRE et à l'étranger :

Travaux métallurgiques et fabrication d'hangars ; Tous travaux de toiture, de couverture métallique, la construction d'habitations préfabriquées, la construction d'hangars métalliques, la charpenterie et menuiserie métallique ; La fabrication et la vente, pour toutes destinations, de toutes constructions métalliques, notamment les rampes d'escaliers, les portes, les fenêtres, les lustres, les lampadaires, les meubles en fer forge, les abris des voitures, la charpente métallique et tout ce qui est ferronnerie d'art, serrurerie, portails ;

La prise d'intérêts en tous pays et sous quelque forme que ce soit, dans les sociétés dont l'objet serait similaire à celui de la présente société ou de nature à contribuer au développement de celle-ci ; Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou susceptibles d'en faciliter le développement, la réalisation ou l'extension.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA ZONE  
INDUSTRIELLE, Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) M ASSY YASSIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-04293 du 28/04/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°29831/GTCA/RC/2023 du 28/04/2023

